

ANNECY, JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024,

CULTURE

Le Conseil départemental s'engage auprès de la commune de Margencel pour la restauration de son église

En 2024, le Conseil départemental de la Haute-Savoie consacrera plus de **19,8 M€** à sa politique culturelle, pour la promotion et valorisation des patrimoines, le développement culturel territorial, ou encore l'éducation à la culture et à la citoyenneté, dont **2 M€** pour la restauration du patrimoine.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie soutient les communes, associations et particuliers qui mènent des opérations de restauration du patrimoine historique (mobilier et immobilier). En novembre 2023, le Conseil départemental a voté une aide de 70 000 € en faveur de la commune de Margencel pour la restauration de l'église. Dans ce cadre, Chrystelle Beurrier et Joël Baud-Grasset, Conseillers départementaux du Canton de Sciez, ont participé à une visite de l'église et ont signé une convention avec Patrick Bondaz, Maire de Margencel, le dimanche 22 septembre.

L'église de Saint-Laurent, située sur la commune de Margencel, succède à une église plus ancienne. Ce bâtiment comporte des éléments de maçonnerie de l'église qu'elle a remplacée au XIX^e siècle. Le clocher a été refait, en partie, en 1807. En 1846, l'église a fait l'objet d'un remaniement et d'un agrandissement.

Aujourd'hui, avec l'appui de la Fondation du Patrimoine, de l'association Sauvegarde du patrimoine et des traditions de Margencel et d'une architecte du patrimoine, la commune va réaliser des travaux de restauration des maçonneries extérieures de l'église, à savoir l'ensemble des murs et contreforts du chevet et des façades, ainsi qu'une reprise de certains éléments de menuiserie. Les pierres en molasses des contreforts et des encadrements de baies les plus dégradés seront nettoyées, voire remplacées. Les joints et enduits à la chaux de l'extérieur du chœur seront purgés avant d'être refaits.

Le coût total de cette phase de rénovation s'élève à **178 500€**, financé à hauteur de **70 000€ par le Département**.

L'intervention du Conseil départemental s'inscrit dans le cadre du Plan départemental de préservation et de valorisation des patrimoines.

Celui-ci comprend quatre priorités :

- Mieux connaître les patrimoines de Haute-Savoie,
- Préserver et restaurer ces patrimoines,
- Valoriser ces patrimoines,
- Faire des patrimoines un levier d'attractivité territoriale.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse